

DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 30 septembre 1887.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés mensuels, fournis par nos percepteurs, des divers revenus perçus par eux depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 30 juin 1887, ainsi qu'un sommaire classifié sous différents titres, demandés par votre lettre du 9 mars dernier.

Bien à vous,

THOS. J. WATTERS, *comptable*.

A l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR, OTTAWA, 16 décembre 1887.

MONSIEUR,—Relativement à l'examen et à l'audition des comptes du revenu, j'ai à vous demander un relevé établissant : 1° les arrérages, s'il en est, dus par les percepteurs au 30 juin dernier ; 2° les sommes reçues en paiement de ces arrérages jusqu'au 30 septembre dernier. A l'avenir j'aurai besoin de ces détails, et je vous prie de les faire préparer et de me les envoyer tous les ans aussi tôt que possible après le 30 septembre.

Bien à vous,

J. L. McDOUGALL, *A.G.*

Au commissaire des douanes.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 14 janvier 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 décembre, adressée au commissaire des douanes et dans laquelle vous demandez un relevé des arrérages dus par des percepteurs au 30 juin dernier, et des sommes reçues en paiement de ces arrérages jusqu'au 30 septembre. Je dois vous dire, en réponse : (1°) que le relevé en question vous a été envoyé le 30 juin ; (2°) qu'aucune somme n'a été reçue en paiement de ces arrérages jusqu'au 30 septembre dernier.

Bien à vous,

T. J. WATTERS, *comptable*.

A l'auditeur général.